Image not found or type unknown

Pension alimentaire trop élevée

Par **Sevanna**, le **02/05/2016** à **17:12**

Bonjour.

Mon ami vient de divorcer sous consentement mutuel avec avocat commun.
Il a un salaire de 2500€, versé sous demande de l'avocat une pension alimentaire de 400€ par enfant. Il a deux conjoint. L'avocat et le notaire lui ont fait signer une indivision de 5ans sur la maison qu'il a en commun avec son ex femme soit un remboursement de crédit de 550€ par mois.

Comment faire baisser le montant de la pension au vue des sommes versées qui représentent plus de la moitié de son salaire.
J'ai l'impression que son avocat n'a pas défendu ses intérêts.

Merci de vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés